

ORGANISMES CERTIFICATEURS

HABILITEZ ET CONTRÔLEZ VOS PARTENAIRES DE MANIÈRE SÉCURISÉE !

Jeudi

6

JUIN

2024

DE 14 H À 17 H

Aujourd'hui, de nombreux certificateurs font le choix, dans le cadre de leurs certifications enregistrées aux répertoires nationaux, d'habiliter des organismes partenaires à former et/ou évaluer.

Ces stratégies partenariales permettent aux certificateurs d'optimiser leurs certifications et de les faire rayonner et aux organismes de formation de rendre leurs formations certifiantes et éligibles aux fonds publics et mutualisés.

Pour ces raisons, France compétences a renforcé ses exigences sur le contrôle de ces partenariats, notamment sur ses modalités de mise en œuvre.

Afin de répondre à ces nécessités fortes de rigueur et de formalisme, les organismes certificateurs doivent se poser les bonnes questions pour engager les actions nécessaires et sécuriser la gestion de leurs partenariats.

- À quelles conditions l'organisme certificateur peut-il engager des partenariats ?
- Comment choisir ses partenaires ?
- Quelles seront les responsabilités et obligations du certificateur ? Et celles des partenaires habilités ? Ce dernier peut-il sous-traiter ?
- Quel formalisme respecter dans les conventions passées entre les certificateurs et les partenaires habilités ?
- Quelles redevances ?
- Comment organiser le contrôle des partenaires habilités ?
- Quel reporting à France compétences ?
- Comment organiser un réseau de co-certificateurs ?

Que vous soyez organisme certificateur ou organisme souhaitant être habilité à former et/ou évaluer, cette Master class vous donnera des clefs opérationnelles pour la sélection, le conventionnement, le suivi et le contrôle des partenaires habilités.

Points d'ingénierie, questions-réponses et témoignages d'organismes certificateurs rythmeront cette Master class pour vous donner les clés d'un décryptage efficace de ces stratégies de partenariat en plein essor.

Public

Cet événement s'adresse aux :

- ministères et organismes certificateurs
- branches professionnelles
- Opco
- organismes de formation publics et privés
- services de formation continue des universités
- cabinets/conseils...

INSCRIVEZ-VOUS

sur le site de Centre Inffo

centre-inffo.fr

TÉL. 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

ORGANISMES CERTIFICATEURS :
HABILITEZ ET CONTRÔLEZ VOS
PARTENAIRES DE MANIÈRE SÉCURISÉE !



CONTACT COMMERCIAL
TÉL. 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr

SÉLECTIONNEZ RIGOREUSEMENT VOS PARTENAIRES HABILITÉS

- À quelles conditions l'organisme certificateur peut-il engager des partenariats avec des organismes de formation et sur quels périmètres ? Quelles seront ses obligations ?
- Quels sont les critères de sélection indispensables ?
- Quel type de cahier des charges l'organisme certificateur peut-il construire ?

ÉTABLISSEZ DES CONVENTIONS SÉCURISÉES AVEC VOS PARTENAIRES HABILITÉS

- Quel formalisme respecter dans les conventions passées entre les certificateurs et les partenaires habilités ?
- Avec quelles redevances ?
- Quelles seront les obligations du partenaire habilité ? Peut-il sous-traiter ?

CONTRÔLEZ RÉGULIÈREMENT VOS PARTENAIRES HABILITÉS

- Comment organiser le contrôle des partenaires habilités ?
- Quels éléments faut-il impérativement contrôler ?
- Comment rendre compte à France compétences de son plan de contrôle ?

PARTICIPANTS À LA MASTER CLASS

INTERVENANTS

- **Valérie HELLOUIN**, consultante senior Ingénierie et politiques de formation, Centre Inffo
- **Dominique HUNIN**, consultant associé, ADMTC

TÉMOIGNAGE D'ORGANISME CERTIFICATEUR

- **Catherine REBATEL**, directrice qualité, partenariats et certifications, groupe Emineo Education

ANIMATION : **Sonia DÉCHAMPS**, journaliste

MODÉRATION DES QUESTIONS : **Alice VIELAJUS** et **Maïssa MBAYE**, consultantes en ingénierie et politiques de formation, Centre Inffo

MODALITÉS ET RESSOURCES

- Apports techniques sous forme d'**exposés**
- **Echanges** avec les acteurs-clés
- **Questions-réponses** en direct
- Les **diaporamas** utilisés pendant la Master class
- Le **dossier documentaire** de la Master class : bibliographie, extraits des bonnes feuilles des publications de Centre Inffo



TOUTE UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE VOTRE MÉTIER

Inscrivez-vous dès à présent

www.centre-inffo.fr

CONTACT MASTER CLASS

Tél. : 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr

Noter : les master class de Centre Inffo ne donnent pas lieu à l'établissement de convention de formation

BULLETIN D'INSCRIPTION



À retourner au service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 83 - Courriel : inscription.event@centre-inffo.fr

MASTER CLASS du jeudi 6 juin 2024, à distance, de 14H à 17H

ORGANISMES CERTIFICATEURS
HABILITEZ ET CONTRÔLEZ VOS PARTENAIRES DE MANIÈRE SÉCURISÉE !

Tarif : 380 € HT soit 456 € TTC (TVA 20 %)

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

PARTICIPANT Nom Prénom

Fonction Tél.

Courriel.....

ENTREPRISE/ORGANISME

Adresse

Tél. : Courriel.....

Code postal / Ville.....

N° Siret / Code APE/NAF / N° de client Effectif

Date, cachet et signature

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la Master class :

Virement postal : IBAN de la Société générale
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Je recevrai automatiquement une facture de régularisation.

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers. Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.